



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Le Directeur Général

DECISION n° 040-04-2016 portant affectation d'un enseignant au Département CESAG EXECUTIVE EDUCATION du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

Le Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

- Vu** les Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), notamment en leur article 8 ;
- Vu** la Décision n°057-11-2014 du 17 novembre 2014 portant organisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),
- Vu** la Décision n°012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

D E C I D E

Article premier

Dr. Djimitri Edoé AGBODJAN, Enseignant-chercheur, est affecté au Département CESAG EXECUTIVE EDUCATION.

Article 2

Le Directeur de la Formation est chargé de l'application de la présente Décision.

Article 3

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le **22 AVR 2016**

Pr. Boubacar BAIDARI